N°.: 500-06-001099-205

Cour Supérieure (Chambre des Actions Collectives)

District de Montréal

ANNE-MARIE GÉLINAS et ISABEL GÉLINAS, es qualité de liquidatrices de la succession de LOUISE FORTIN

Demanderesses

C

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC aux droits et obligations du Ministre du Travail, de l'Emploi et la Solidarité Sociale et

LA COMMISSION DES NORMES DE L'ÉQUITÉ, DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL Défendeurs

RÉPONSE (art. 147 C.p.c.)

Me Gabriel Miron
Gabriel,miron@cnesst.gouv.qc.ca
Pineault Avocats CNESST

CNESST – Santé et sécurité du travail 1199, rue de Bleury, 12e étage

Montréal (Québec) H3B 3J1 Téléphone : 514 906-3022 poste 2106

Télécopieur : 514 906-3023 Code de bureau BC 2611